

Les spoliés réclament l'extradition de Mapakou

Depuis la banqueroute de cette micro finance, les floués ne décolèrent pas. Ils gardent espoir que l'escroc national présumé, le pasteur Yves Mapakou, fasse l'objet de la délivrance d'un mandat d'arrêt en France – où il compose des chansons de reggae et nargue les victimes – pour être extradé au Gabon. Pour cela, les victimes n'entendent pas baisser la pression.

Merlin Mbina

Il y a bientôt un an, les Gabonais découvraient, ahuris, que BR Sarl n'était pas une structure de microfinance qui respecte les normes en vigueur dans le secteur. Elle a donc depuis sa création, exercé dans l'illégalité. Dans ce chaos digne d'un pays où l'Etat a démissionné, les épargnants ont mis les mains sur la tête. Car, ces derniers n'avaient pas eu le réflexe de vérifier si Mapakou et ses amis avaient les agréments de la COBAC. Tous vantaient simplement la multiplication de leur capital comme promis par les « nouveaux professionnels de l'arnaque ». L'évêque Yves David Mapakou et ses affidés se sont évanouis dans la nature avec la cagnotte, fruit du travail de toute une vie pour les épargnants.

Depuis lors, ces derniers abandonnés à eux-mêmes ne baissent pas les bras et multiplient des stratégies pour entrer en possession de leur argent. Le mercredi 06 juillet dernier, ils étaient nombreux à prendre d'assaut le long de la barrière du ministère de l'Economie. Ce jour-là, il s'est agi de répondre à l'appel de Roland Mba, un des porte-paroles des dépouillés par la ruse d'Yves David Mapakou. Mine renfrognée, regard déterminé, un des abusés asséna : « nous sommes ici, ce matin, pour répondre à la convocation du porte-parole. Personnellement, j'ai eu dire que c'est pour voir les modalités de remboursements de nos épargnes. Ali Bongo, qui n'ignore rien de cette situation, devrait prendre les choses en



mains pour nous rembourser. C'est pourtant simple quand on sait qu'il a amassé de l'argent pour le passage en force qui est en préparation. Mais je suis un peu fatigué par cette dure épreuve ».

Un autre groupe dénommé « les floués de BR Sarl » s'est retrouvé du côté du ROLBG pour mettre des stratégies, afin de donner suite à ce long feuillet. L'une des victimes qui a pris part à ces rencontres déclare : « nous avons aussi décidé de saisir la COBAC qui est basée à Libreville. Du côté de Yaoundé, Georges Mpaga a été mandaté, en tant que membre influent de la société civile libre, pour saisir la BEAC. Cette démarche est menée afin de faire monter la pression pour que nous soyons remboursés. Mieux, nos mandataires feront le tour du pays pour recenser toutes les victimes. Et ils saisiront d'autres instances à l'international, afin que la planète entière soit informée du malheur qui est le nôtre. L'objectif étant d'aboutir à l'ex-

tradition de Mapakou ».

Cette démarche aurait pu être menée, avant que les populations, aujourd'hui en pleurs, ne se rapprochent de BR Sarl en vue qu'elle leur délivre ses prétendus services financiers.

Les deux groupes des victimes de BR Sarl militent pour une et même cause : entrer en possession de leurs économies. C'est l'occasion pour Ali Bongo et le gouvernement du Premier ministre Daniel Ona Ondo (la perle rare) – qui a, par ailleurs, inauguré, le vendredi 08 juillet dernier, dans l'après-midi, La Régionale d'Epargne et de Crédit du Gabon (Réc-Gabon), un établissement de microfinance spécialisé dans la collecte, l'épargne, le crédit, le transfert et les services divers dont le siège se situe à l'avenue de Cointet – de trouver une solution idoine à cette situation qui a déjà endeuillé plusieurs familles.

Pour l'heure, le calvaire continue. Ils attendent tous le bout du tunnel ! ■